

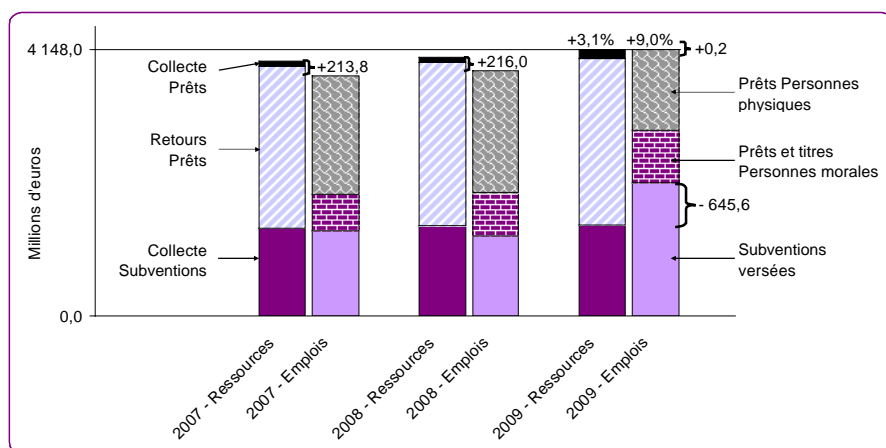
## Ressources et emplois de la PEEC : Un solde à l'équilibre en 2009

L'analyse des **données provisoires** de l'année 2009 recueillies auprès des organismes collecteurs, met en évidence **un solde ressources – emplois à l'équilibre en 2009 (+ 0,2 million d'euros)**, alors qu'il était positif de 216 millions d'euros en 2008 et de 213,8 millions d'euros en 2007. Le rythme de progression des emplois

(+ 9%) est en effet largement supérieur à celui des ressources (+ 3,1%). Malgré une situation globalement équilibrée en 2009, il faut néanmoins noter que **si l'on se limite aux seuls ressources et emplois sous forme de subventions, le solde est fortement déficitaire de 645,6 millions d'euros**, alors qu'il était

positif de 168,4 millions d'euros en 2008 et de 37,5 millions d'euros en 2007.

**Graphique 1 : Évolution comparée des ressources et des emplois**



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2009), UESL (états de comptes 2009).

Les données analysées dans ce document proviennent :

- des « états de comptes » de l'UESL (Union d'Économie Sociale pour le Logement) pour les chiffres relatifs au financement des politiques nationales ;
- des enquêtes sur données provisoires (exercice 2009) et définitives (exercices 2007 et 2008) de l'ANPEEC (Agence Nationale pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) pour les autres données.

Elles concernent les collecteurs associés de l'UESL, c'est-à-dire les CIL et les sections PEEC de CCI.

### 1. Les ressources de la PEEC en 2009

Selon l'article L.313-3 du CCH, les ressources de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) sont composées :

- des versements reçus des assujettis, sous déduction des remboursements faits par les collecteurs au titre de la participation antérieurement perçue sous forme de prêts (PEEC nette reçue) ;
- des retours de prêts antérieurs consentis à l'aide des ressources issues de la PEEC ;

- des emprunts de l'UESL ;
- de l'affectation de toute ou partie du résultat des collecteurs agréés.

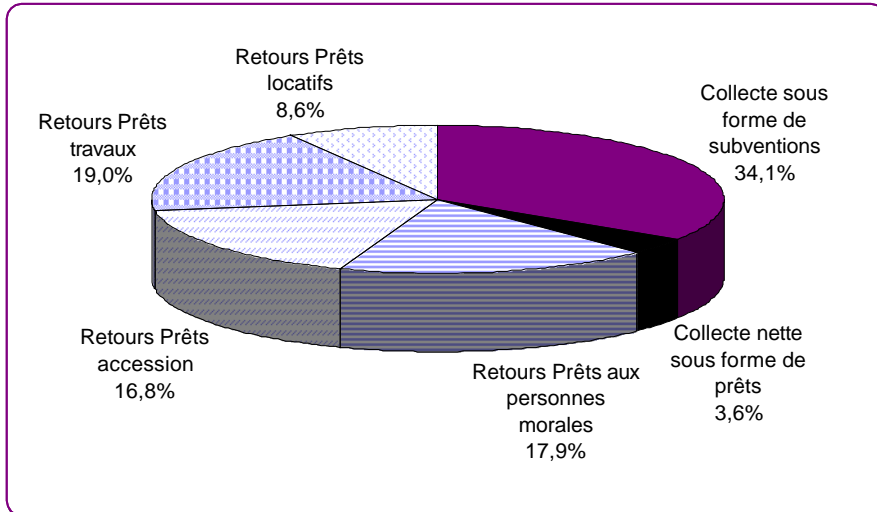
Appréciées en termes de flux effectifs au niveau des collecteurs, et élargies aux fonds non réglementés, les ressources se limitent en réalité à :

- la PEEC nette reçue (obligatoire et volontaire) ;
- et aux retours de prêts accordés aux personnes morales et physiques.

**Le montant total des ressources de la PEEC s'élève à 4 148 millions d'euros, soit 3,1% de plus qu'en 2008.**

En 2009, les remboursements de financements accordés constituent 62,2% des ressources de la PEEC alors que les versements nets reçus des entreprises représentent 37,8%.

**Graphique 2 : Répartition des ressources PEEC en 2009**



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2009).

La PEEC nette reçue est de 1 566,4 millions d'euros en 2009, soit 5% de plus qu'en 2008.

La collecte reçue sous forme de subventions représente 90,4% de l'ensemble de la collecte en 2009 et 34,1% des ressources totales.

Les retours de prêts accordés aux personnes morales atteignent 742,2 millions d'euros en 2009, soit 17,9% des ressources totales, en progression de plus de 14%. Ils proviennent :

- à 32,5% des filiales et entreprises liées des collecteurs (contrôle exclusif) ;

- à 13,3% des autres participations des collecteurs (contrôle conjoint ou influence notable) ;
- et à 54,2% des autres personnes morales (aucune participation ou titre détenu, ou participation non significative).

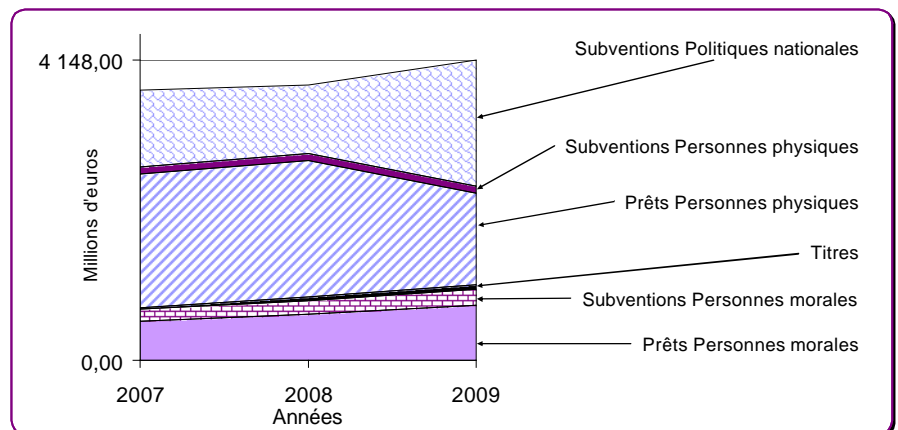
Les retours de prêts accordés aux personnes physiques s'élèvent à 1 839,5 millions d'euros en 2009, soit une baisse de plus de 2% par rapport à 2008. Par nature, leur ventilation montre une prédominance des retours de prêts travaux (19% du total des ressources), ce qui s'explique par l'importante diffusion du prêt PASS-TRAVAUX de 2000 à 2009. Les deux autres catégories significatives sont les retours de prêts accession (16,8% du total des ressources) et les retours de prêts locatifs (8,6% du total des ressources) pour les remboursements générés par les avances et les mises en jeu LOCA-PASS.

## 2. Les emplois de la PEEC en 2009

La réforme opérée par la loi du 25 mars 2009 et l'accord national interprofessionnel conclu entre les partenaires sociaux a conduit en particulier à « réorienter l'utilisation des ressources vers les politiques prioritaires dans le domaine du logement ». Les premières données observées au titre de l'exercice 2009 montrent l'impact de cette réforme. **Le montant total des emplois de la PEEC s'élève à 4 147,8 millions d'euros, soit 9% de plus qu'en 2008.**

L'année 2009 est marquée par une forte progression de la contribution des associés collecteurs de l'UESL au financement des politiques nationales, une hausse importante des concours directs aux personnes morales et, concomi-

**Graphique 3 : Évolution des emplois par grandes catégories**



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2009 ; enquêtes définitives exercices 2007 et 2008), UESL (états de comptes – 2007 à 2009).

tamment, une baisse significative des aides aux personnes physiques.

Pour l'ensemble des emplois de la PEEC, le « décret-enveloppes » a prévu pour 2009 une **enveloppe minimale de 3,715 milliards** d'euros et une

**enveloppe maximale de 4,441 milliards** d'euros. Le niveau observé des emplois, d'après les données provisoires, permet de supposer que le niveau global des emplois **devrait se situer**

entre ces deux bornes définies par le « décret-enveloppes ».

Les données définitives, qui comporteront les décaissements et les engage-

ments définitivement enregistrés, apporteront des éléments complémentaires pour une appréciation plus fine de la

mise en œuvre du « décret-enveloppes » par le « 1% Logement ».

**Tableau 1 : Synthèse du « décret-enveloppes »**

*Données en Millions d'euros*

Rubriques	Exercice 2009				Exercice 2010		Exercice 2011	
	Min	Max	Réalisé (1)	%	Min	Max	Min	Max
Concours Personnes physiques (A)	1 043	1 478	1 368	33,0%	1 114	1 546	985	1 415
Dont								
Pass foncier et prêts accession	700	900	619		800	1 000	700	900
Prêts travaux		200	301			0,00		0,00
Concours Personnes morales (B)	960	1 140	1 044	25,2%	1 023	1 217	1 068	1 272
Dont								
Dotations en fonds propres et quasi	90	110	58		135	165	135	165
Subventions 1% relance	285	315	227		285	315	285	315
Prêts au logement social et intermédiaire	270	330	594		270	330	270	330
Préfinancements	90	110	165		90	110	90	110
Subventions nettes politiques nationales (C)	1 712	1 823	1 736	41,9%	1 777	1 895	1 454	1 978
Dont								
Subventions en faveur de l'AFL	400	500	514		400	500		
Financement du PNRU - Subventions	770	770	705		770	770	770	770
Financement de l'ANAH	480	480	480		480	480	480	480
<b>Enveloppe totale (A+B+C)</b>	<b>3 715</b>	<b>4 441</b>	<b>4 148</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 914</b>	<b>4 658</b>	<b>3 507</b>	<b>4 665</b>

(1) Concours Personnes physiques et morales : décaissements effectifs et engagements comptabilisés avant opérations de fin d'exercice. Subventions nettes politiques nationales : versements effectifs des CIL et CCI à l'UESL avant prise en compte des engagements et régularisations au titre des opérations de fin d'exercice.

Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2009), UESL (états de comptes 2009), Décret n°2009-747 du 22 juin 2009, dit « décret-enveloppes ».

**Les concours directs<sup>1</sup>** des CIL et des sections PEEC de CCI **aux personnes morales s'élèvent à 1 044,2 millions d'euros en 2009, soit 19,8% de plus qu'en 2008.** Ils sont constitués de subventions, de prêts et de souscriptions de titres.

**Les subventions distribuées aux personnes morales sont en 2009 destinées de façon exclusive au concours « 1% Relance ».** Le montant du concours 1% Relance doit être compris entre 285 et 315 millions d'euros en 2009 d'après les limites définies par le « décret-enveloppes ». Selon les données provisoires de l'exercice 2009, **227,1 millions d'euros de subventions « 1% Relance » ont été enregistrées en 2009 soit une progression de plus de 22% par rapport à 2008. Cette forte hausse n'est néanmoins pas**

**suffisante pour atteindre l'objectif minimal fixé.**

Les concours au logement social et intermédiaire, aux structures collectives (FTM, RHVS, saisonniers,...) et au « 1% Rénovation Urbaine » constituent l'essentiel des **prêts distribués en 2009 aux personnes morales.** Ils s'élèvent à **759,6 millions d'euros, soit une croissance de 19,5% par rapport à 2008.**

Quant aux **souscriptions de titres**, elles s'élèvent à **57,5 millions d'euros** pour 2009, **pour des limites inférieure et supérieure** définies par le « décret-enveloppes » **de respectivement 90 et 110 millions d'euros.**

**Les aides pour les personnes physiques** sont de **1 367,6 millions d'euros en 2009, soit 31,2% de moins qu'en 2008.**

**Malgré une importante diminution en 2009, le montant des prêts travaux (principalement PASS-TRAVAUX) reste supérieur à l'enveloppe maximale.** En

effet, celui-ci représente encore 22% du total des aides aux personnes physiques **et s'élève en 2009 à 301,3 millions d'euros.**

**Les prêts locatifs** représentent en 2009 25,6% du total des emplois destinés aux personnes physiques. Ils correspondent aux aides LOCA-PASS, avances et mises en jeu des garanties de loyer. Ils **s'élèvent en 2009 à 349,5 millions d'euros, soit un montant comparable à celui de 359 millions d'euros en 2008.**

**Les prêts Accession** représentent 45,2% des emplois en 2009 (38,3% pour les prêts directs et 6,9% pour les prêts indirects correspondant au PASS-FONCIER sous forme de bail à construction). Pour 2009, le « décret-enveloppes » a fixé entre 700 et 900 millions d'euros le niveau de distribution des prêts Accession. L'UESL avait annoncé des objectifs de 380 millions d'euros pour les prêts Accession et de 175 millions d'euros pour les PASS-FONCIER, soit un total de 555 millions

<sup>1</sup> Ces concours sont dits directs par opposition aux versements faits à des organismes et programmes nationaux qui constituent des financements indirects pour les personnes morales constructeurs et bailleurs.

d'euros. Ce montant, bien qu'inférieur à la limite « plancher » de l'enveloppe réglementaire, était largement supérieur au montant distribué pour les prêts Accession en 2008 (280 millions d'euros). Les réalisations observées en 2009 sur la base des données provisoires, **se montent à 618,2 millions d'euros. Ils dépassent l'objectif de l'UESL mais sans atteindre la limite inférieure prévue par le « décret-enveloppes ».**

**Les subventions** pour les personnes physiques sont quasi-exclusivement des aides MOBILI-PASS et des aides MOBILI-Jeunes. Les montants distri-

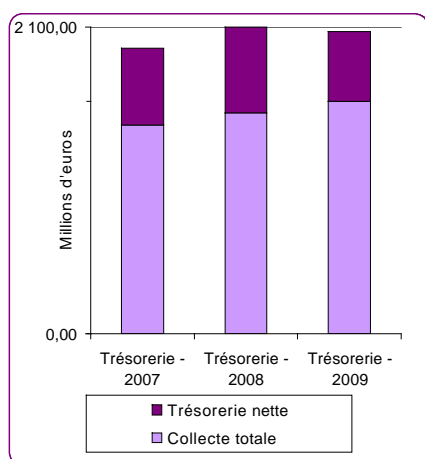
bués **baissent de 7,3% entre 2008 et 2009 pour s'établir à 98,7 millions d'euros**, soit 7,2% du total des emplois.

Selon les données de l'UESL (états de comptes annuels arrêtés au 31 décembre de chaque année), **les subventions nettes versées par les organismes collecteurs** au titre des opérations rentrant dans le cadre des politiques nationales **s'élèvent à 1 736 millions d'euros en 2009, alors qu'elles étaient de 947 millions d'euros en 2008.** Cette forte augmentation s'explique par l'accroissement des contributions du « 1 % Logement » au financement du renouvellement urbain

et de l'amélioration de l'habitat privé. Le versement fait par l'UESL au titre de l'ANRU est de 770 millions d'euros (pour un versement effectif des CIL et Sections PEEC de CCI de 705 millions avant les opérations de fin d'exercice) et celui fait au titre de l'ANAH est de 480 millions d'euros, à l'identique des montants prévus pour l'année en cours et pour la prochaine année. En revanche, le niveau de financement de l'AFL baisse sensiblement, passant de 830 millions d'euros en 2008 à environ 500 millions d'euros pour 2009 (en ligne avec l'enveloppe prévue de 500 millions d'euros pour les années 2009 à 2011).

### 3. La trésorerie des collecteurs

Graphique 4 : Trésorerie globale



Source : ANPEEC (enquête provisoire exercice 2009 ; enquêtes définitives exercices 2007 et 2008).

L'équilibre global des ressources et des emplois se répercute sur la **trésorerie globale** qui **demeure stable. Au 31 décembre 2009**, le niveau de la **trésorerie globale** des CIL et sections PEEC de CCI s'élève à **2 067,9 millions d'euros, soit 1,6% de moins qu'au 31 décembre 2008.**

La **stabilité apparente** de la trésorerie cache en réalité une baisse plus importante compte tenu de l'accroissement de la collecte.

**Après neutralisation de la collecte de l'exercice, la trésorerie disponible** (trésorerie globale nette de la collecte) enregistre une **baisse de plus de 18% pour s'établir à 478,3 millions d'euros contre 587,4 millions d'euros en 2008.**

Les valeurs mobilières de placement représentent 57,6% du total de la trésorerie, et les disponibilités 42,4%, ce qui constitue une répartition quasi identique à celle observée en 2008.

Caroline THIBAUT – cthibault@anpeec.fr  
 Service des Études et de l'Informatique  
 Département Normes & Analyses Comptables et Financières

Directeur de la publication : Philippe BRY -----  
 Coordination : -----  
 • Akim TAÏROU – atairou@anpeec.fr -----  
 • Arnaud GÉRARDIN – agerardin@anpeec.fr -----

Voir aussi :  
 « Ressources et emplois de la PEEC :  
 Analyse des données provisoires 2009 »  
 Site internet ANPEEC : www.anpeec.fr